



## **Assemblée communale du 3 décembre 2018 à 20.00 h. au Centre de Sornetan**

### **Ordre du jour**

1. Budget 2019 :
  - a) fixer la quotité, la taxe immobilière, la taxe de ramassage des ordures, la taxe de séjour, la taxe des chiens;
  - b) adopter le budget 2019.
  
2. Elections communales pour la période 2019-2022, pour les postes suivants :
  - a) Président des assemblées
  - b) Vice-président des assemblées
  - c) Maire
  - d) Membres du Conseil communal
  - e) Membres de la Commission scolaire
  - f) Organe de vérification des comptes
  
3. Informations du Conseil communal de Petit-Val.
  
4. Divers

Conseil communal de Petit-Val